

CORONAVIRUS

Masques de protection : Les bonnes conduites à adopter

Au 06/04/2020

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUES

► **Masque de protection respiratoire (FFP)** il s'agit d'un équipement de protection individuel (EPI), répondant à la norme NF EN 149 : 2001, qui protège le porteur du masque contre l'inhalation de gouttelettes. Il existe plusieurs niveaux de filtration : FFP1, FFP2 et FFP3.

► **Masque à usage médical** : il s'agit d'un dispositif médical répondant à la norme NF EN 14683, qui en évitant la projection de gouttelettes émises par le porteur du masque, limite la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes. Il existe plusieurs types : type I, type II et IIR. Les types II et IIR sont destinés à un usage en chirurgie (= masques chirurgicaux).

► **Masques non sanitaires, à usage unique ou réutilisables** : développés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, ils offrent une protection adaptée pour certaines activités professionnelles. L'AFNOR a publié en date du 27 mars 2020, une documentation concernant la fabrication et les recommandations concernant ce type de masque : <https://www.afnor.org/actualites/masque-barriere-france-international/>

- Les masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public. Ces masques seront destinés à être proposés à des populations amenées à rencontrer un grand nombre de personnes lors de leurs activités (hôtesse et hôtes de caisses, agents des forces de l'ordre, ...)
- Les masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Ces masques sont destinés à l'usage d'individus ayant des contacts occasionnels avec d'autres personnes dans le cadre professionnel.

► **Masques « fait maison »** ou « do it yourself » non normés et non testés.

RAPPEL IMPORTANT

Le type et le niveau de protection du masque utilisé doit être adapté à l'activité exercée. L'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires en raison des risques professionnels doit être poursuivie.

Pour les travailleurs qui utilisaient des masques spécifiques (ex FFP2 pour l'abattage de volailles, les poussières de bois, ou A2P3 pour les traitements phytosanitaires ...), les risques restent les mêmes et les masques habituels doivent être utilisés.

POUR LA PROTECTION CONTRE LE COVID19

Il n'est pas indiqué d'utiliser les masques chirurgicaux ou FFP2, en dehors des soins médicaux, car ils doivent être réservés au personnel soignant.

Les masques non sanitaires « alternatifs » n'ont pas les performances des FFP2 ou des masques chirurgicaux. Souvent en tissus, ils ont surtout un effet anti-projection. Ils sont destinés aux personnes saines ou asymptomatiques, en complément de l'application systématique des gestes barrières et des règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales.

Plusieurs fabricants proposent des masques alternatifs, dont certains en Grand Est :

<https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>



Pour tout conseil technique concernant les masques :
service prévention des CAAA **03 88 19 55 09**

GARDER LES RÉFLEXES DES GESTES BARRIÈRES ET LE PRINCIPE DE DISTANCIATION SOCIALE

- ▶ 1 mètre entre les personnes, tousser/éternuer dans son coude, se laver les mains régulièrement tout au long de la journée, utiliser un mouchoir à usage unique,
- ▶ Privilégier les mails, SMS ou les appels téléphoniques pour éviter les échanges de papiers,
- ▶ En déplacement, maximum 1 personne par « banquette » avec placement en croix (avant gauche chauffeur et arrière droit passager).



Le port d'un masque **complète** les gestes barrières **mais ne les remplace pas**



Il convient de respecter les consignes pour mettre, utiliser, enlever, entretenir et éliminer un masque.

COMMENT METTRE, UTILISER, ENLEVER ET ÉLIMINER UN MASQUE ?

Ces recommandations s'appliquent à tous les masques

- ▶ Avant de mettre un masque, se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- ▶ Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et veillez à l'ajuster au mieux sur votre visage ; vérifier l'absence de jet d'air dans les yeux lors d'une expiration forte,
- ▶ Lorsque l'on porte un masque, ne pas le toucher ; ne pas le déplacer ; chaque fois que l'on touche un masque usagé, se laver les mains à l'aide à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique,
- ▶ Si besoin de boire ou de manger, changer de masque,
- ▶ Lorsqu'il s'humidifie, le remplacer par un nouveau masque et ne pas réutiliser des masques à usage unique,
- ▶ Pour retirer le masque : si port de gants, les retirer et se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique,
- ▶ Puis, enlever le masque par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement dans une poubelle fermée; se laver les mains avec de l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydroalcoolique.